



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A NEW YORK

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL CONSULAIRE
LE 12 JUIN 2014 A 9H00
EN LES LOCAUX DU CONSULAT GENERAL DE FRANCE A NEW YORK**

La réunion du conseil consulaire du Consulat général de France à New York s'est tenue au Consulat général de France le 12 juin 2014,

Etaient présents :

Président de séance :

- M. Bernard FARO, consul général adjoint, gérant du poste, en représentation de M. Bertrand LORTHOLARY, Consul général de France et Président du conseil consulaire.

Les membres élus :

- M. Julien DUCOURNEAU
- M. Gérard EPELBAUM
- Mme Annie MICHEL
- M. Richard ORTOLI
- Mme Roxane SIROTTA

Deux agents du Consulat général :

- Mme Marie TOSTAIN-GREZAUD, Consule-adjointe, chef de Chancellerie,
- M. Yahya HADI, Consul-adjoint, responsable du service social,

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents suivants :

- Loi 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France,
- Décret 2014-144 du 18 février 2014 relatif aux conseils consulaires à l'Assemblée des Français de l'étranger et à leurs membres.
- Arrêté du 4 mars 2014 fixant le montant du remboursement forfaitaire pour les documents électoraux.

1. Ouverture de la séance et propos introductifs du président

En application de l'article 4 de la loi 2013-659 du 22 juillet 2013 qui stipule que le conseil consulaire doit être réuni dans un délai d'un mois après la date du scrutin, le Président ouvre la séance à 9h15.

Il félicite les membres du conseil consulaire pour leur élection.

Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page, including initials and full names.

Il constate que le quorum requis est atteint pour la tenue de cette réunion, tous les conseillers consulaires étant présents.

Il désigne Mme Marie TOSTAIN-GREZAUD, Chef de chancellerie, pour assurer le secrétariat de la séance.

2. Election du vice-président du conseil consulaire

Le procès-verbal de l'élection du vice-président est annexé à ce procès-verbal. Ayant recueilli 3 voix M. Gérard EPELBAUM est élu vice-président du Conseil consulaire pour une période de deux ans soit jusqu'au 12 juin 2016.

Sur proposition de M. Richard Ortoli, cette limitation à deux ans est décidée à la majorité des conseillers présents, sachant que les textes n'imposent pas que le vice-président soit élu pour une période de 6 ans : 3 voix pour cette limitation, 1 voix contre cette limitation et une abstention, étant entendu que lors de la prochaine élection du vice-président en juin 2016, le vice-président actuel serait reconduit dans ses fonctions si aucune majorité ne se dégageait lors de cette élection.

3. Questions diverses

Question posée par M. Richard Ortoli : Les textes prévoient que le conseil consulaire se réunit au moins 2 fois par an, est-ce que ces 2 réunions sont incluses dans les réunions sociales et sécurité (Bourses, protection sociale, comité de sécurité), ou s'agit-il de deux réunions séparées ?

Le poste va interroger le Département à ce sujet.

Vœu de Mme Annie Michel : connaître dès que possible les dates des réunions, par exemple celle du comité de sécurité ; tenir compte pour la fixer, si certains conseillers consulaires sont élus conseillers AFE, des dates des réunions de l'AFE à Paris.

Question posée par tous les conseillers consulaires : Informatique et communication : est-il prévu de créer une adresse ou un site courriel commun spécifique aux conseillers consulaires ? est-il prévu un LOGO commun à utiliser pour les cartes de visite et les papiers à en-tête ?

Le poste va interroger le Département à ce sujet.

Remarque unanime au sujet du vote électronique : de nombreux électeurs n'ont pas pu voter avec leur ordinateur, le système n'est pas au point. Le poste va à nouveau attirer l'attention du Département à ce sujet.

Projets divers pour le travail à venir : rencontrer les différents acteurs ou partenaires consulaires : chefs d'établissement, consuls honoraires par exemple.

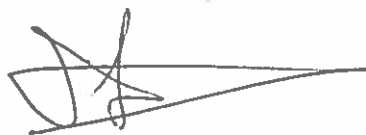
Remboursement des frais électoraux: la chef de chancellerie va adresser un courriel aux conseillers pour leur donner l'adresse où demander ce remboursement forfaitaire.

Les questions diverses étant épuisées, le président remercie les membres élus du conseil consulaire.

La séance est levée à 10h10.

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page. From left to right, they appear to be: a stylized 'JD', a large 'A', 'LS', 'M', 'RYS', and 'BTF'.

M. Julien DUCOURNEAU



M. Gérard EPELBAUM



Mme Annie MICHEL



M. Richard ORTOLI



Mme Roxane SIROTTO



M. Bernard FARO





CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A NEW YORK

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL CONSULAIRE
POUR LA CIRCONSCRIPTION DE NEW YORK

Recensement des votes à main levée :

Nombre d'électeurs (Conseillers consulaires élus)	5
Nombre de votants	5
Nombre total de votes blancs	0
Nombre total de votes nuls	0
Total des suffrages exprimés	5

Nombre de suffrages exprimés par candidats :

Gérard EPELBAUM	3
Julien DUCOURNEAU	2

Attribution du siège :

Est proclamé élu : Gérard EPELBAUM

Observations éventuelles : Décision prise à la majorité des conseillers consulaires : le vice-président est élu pour une période de deux ans, soit jusqu'au 12 JUIN 2016. Une nouvelle élection du vice-président se tiendra alors et dans le cas où une majorité ne se dégagerait pas pour la nouvelle élection, le vice-président sortant verrait son mandat reconduit.

A NEW YORK le 12 juin 2014

Signature du Président du Conseil consulaire